



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 122393

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le Comité national de l'eau. La dernière loi sur l'eau adoptée reconnaît le rôle des exploitants d'étangs. Or au sein du Comité national de l'eau, alors que quarante-six personnes représentent les usagers, il n'y a pas un seul représentant des exploitants d'étangs. Il la prie de bien vouloir lui préciser ce qu'elle entend faire pour donner aux exploitants d'étangs la place qu'ils méritent au sein du Comité national de l'eau.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122393

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3893